

MASTER MEEF PARCOURS LETTRES

PRÉSENTATION :

Le Master MEEF parcours lettres se prépare en quatre semestres, répartis sur deux ans (M1 et M2) ; chaque semestre correspond à 30 ECTS (ECTS : European Credits Transfer System).

Ce Master prépare au métier d'enseignant de lettres dans le secondaire, ainsi qu'au CAPES externe de lettres (pendant l'année de M2 : épreuves écrites d'admissibilité en mars, épreuves orales d'admission en juin).

Pour les deux années, la maquette est commune aux trois universités de l'académie de Nantes, mais le site du Mans propose une formation hybride, associant des cours en enseignement à distance, des classes virtuelles et des regroupements sur le site du Mans.

Une formation hybride

Le volume d'heures et les enseignements dispensés, le suivi des stages, la répartition entre les domaines sur lesquels repose le master MEEF (domaine disciplinaire ; domaine didactique ; contexte d'exercice du métier ; recherche ; mise en situation professionnelle grâce aux stages) sont donc les mêmes que pour une formation en présentiel : ce sont les modalités d'enseignement qui diffèrent.

Une formation adaptée pour tous

Ces modalités d'enseignement sont particulièrement adaptées à des candidats ne pouvant pas, du fait de leur situation (emploi, charges familiales, éloignement d'un lieu de formation...), suivre une vingtaine d'heures de cours par semaine dans une université.

Pour se préparer au CAPES de lettres

Cette formation permet de valider un M1 puis un M2 MEEF et de préparer dans de bonnes conditions le CAPES de lettres, option lettres modernes ou lettres classiques (avec, pour la première épreuve orale de l'option lettres modernes, le choix entre plusieurs domaines : lettres modernes ; français langue étrangère et langue seconde ; latin pour lettres modernes ; théâtre ; cinéma).

Collaboration entre l'université de Nantes et Le Mans Université

La formation est dispensée par des formateurs de l'Inspé de l'Académie de Nantes (sur le site de formation du Mans) et des enseignants-chercheurs en lettres de l'université du Maine (reconnue pour ses formations en enseignement à distance). Elle est ouverte aussi bien à la formation initiale qu'à la formation continue.

L'emploi du temps

L'emploi du temps prévoit :

a) des cours, dispensés

- * sur le campus du Mans, pendant les vacances scolaires (le 1er regroupement ayant lieu fin aout, les suivants pendant les congés d'automne, de février et de printemps) ;
- * en classes virtuelles ; les classes virtuelles sont enregistrées (sous réserve de l'accord des participants) et peuvent donc être vues pendant une durée déterminée par les étudiants qui ne peuvent pas y participer ;
- * sous forme de ressources en ligne : cours, exercices et corrigés, vidéos, enregistrements audio ; les enseignants assurent un tutorat personnalisé et proposent des activités collaboratives ; une assistance technique (hotline) est mise en place pour résoudre d'éventuels techniques ; pour tous les cours, un forum permet des échanges entre enseignants et étudiants et entre étudiants.

b) des entraînements au concours, en M2, pour les épreuves d'admissibilité (à l'automne et au début du second semestre) et pour les épreuves d'admission (pendant le dernier regroupement et en classes virtuelles).

c) des périodes de stage dans un établissement d'enseignement secondaire :

- * en M1, six semaines, réparties en quatre périodes ;

* en M2, stage équivalent à 12 semaines, à raison de deux jours par semaine dans un établissement ; il s'agit soit d'un stage en responsabilité dans l'académie de Nantes, pour les étudiants recrutés par le rectorat, qui ont alors le statut de contractuel (1/3 du service d'un enseignant, la rémunération étant d'environ 700 euros par mois) ; soit d'un stage de pratique accompagnée, dans l'académie de Nantes ou dans une autre académie.

Les étudiants de M1 comme de M2 qui sont dans l'impossibilité de faire leur stage dans l'académie de Nantes doivent trouver eux-mêmes un établissement (public ou privé sous contrat) et un tuteur, qui ne pourra pas être rémunéré, et s'assurer que le proviseur ou principal et leur tuteur acceptent les modalités fixées par l'Inspé de Nantes.

Frais d'inscription

En formation initiale, les frais d'inscription sont identiques à ceux d'un master en présentiel. Les étudiants en reprise d'études peuvent contacter le Service de formation continue pour connaître le montant à régler (02 43 83 30 70 - sfc@univ-lemans.fr).

Pour plus de précisions

Contacteur : corinne.feron@univ-lemans.fr

OBJECTIFS :

1) Formation des futurs enseignants du second degré. Ce Master vise donc à la maîtrise des compétences disciplinaires et didactiques mais aussi la construction de l'ensemble des compétences de l'enseignant en collège et lycée.

2) Préparation au concours du CAPES externe de lettres (modernes ou classiques). Outre la culture disciplinaire, l'enseignement dispensé dans ce cadre vise la maîtrise de la transposition didactique ainsi qu'une solide connaissance du système éducatif.

3) Formation à et par la recherche à visée professionnalisante. Elle comporte notamment la rédaction d'un mémoire (dont la soutenance a lieu au premier semestre du M2), offre aux futurs enseignants tous les outils nécessaires pour lire de manière critique et informée les travaux susceptibles d'éclairer leurs pratiques professionnelles.

Comment s'inscrire: www.univ-lemans.fr/inscription

Contacts

DépartementLettres

Email: secLettres-let@univ-lemans.fr

Inspé

Tel. 02 53 59 24 00

Email: inspe-secdir@univ-nantes.fr

23 rue du Recteur Schmitt

Adresse: BP 92235

44322 NANTES Cedex 3

Scolarité Université de Nantes

Email: inspe-scolarite@univ-nantes.fr



**Faculté des Lettres,
Langues & Sciences
Humaines**

Le Mans Université